

L'an deux mil vingt-et-un, le 3 avril, Nous, Marie-Christine PINARD, Maire de SAINT-HÉLEN, certifions avoir convoqué ce jour, dans la forme et les délais légaux, le conseil municipal pour le 8 avril 2021 à huis clos.

Ordre du jour

- Affectation du résultat 2020
- Taux d'imposition 2021
- Budget primitif 2021
- Budget primitif annexe commerce 2021
- Informations municipales
- Questions diverses

RÉUNION DU 8 AVRIL 2021

Le huit avril deux mil vingt-et-un, à 20 heures, les membres du conseil municipal de Saint-Hélen se sont réunis dans la salle polyvalente sur convocation qui leur a été adressée par Madame Le Maire (séance à huis clos)

Présents : Mmes Marie-Christine PINARD – Solène SAMSON – Evelyne GUÉRY – Monique MOREAU – Laurence GABORIT – Gwénaëlle MARTIN - Mrs Olivier BOIXIÈRE – Maël FELIN – Olivier TRÉHEL – Elie CHATTON – Jean-Michel JOURDAN - Serge RIVIERE – Pascal BOURSICOT

Absentes excusées : Mme Martine BUGEAUD
Mme Aurore PAU

Secrétaire de séance : Mr Olivier BOIXIERE

Le procès-verbal de la séance précédente n'a soulevé aucune observation et est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 2021-04-01

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2020

(Délibération transmise en sous-préfecture le 9 avril 2021)

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A- Résultat de l'exercice	+ 130 588.02
B- Résultat antérieurs reportés Ligne 002 du compte administratif	+ 22 723.10
C- Résultat à affecter	153 311.12
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D- Solde d'exécution cumulé d'investissement	+ 172 476.27
E- Solde des restes à réaliser d'investissement	- 96 704.63
Besoin de financement (F=D+E)	75 771.64
AFFECTATION (C=G+H)	153 311.12
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	140 000.00
G- =au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H- Report en fonctionnement R002	13 311.12

DÉLIBÉRATION N° 2021-04-02

OBJET : TAUX D'IMPOSITION 2021

(Délibération transmise en sous-préfecture le 9 avril 2021)

Madame le Maire propose de maintenir la stabilité des taux d'imposition. Ainsi, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de voter les taux d'imposition suivants pour l'année 2021, à savoir :

Taxe Foncière Bâti 38.07 %
Taxe Foncière Non Bâti 70.44 %

A noter que le taux de foncier bâti communal pour 2021 correspond à la somme du taux communal 2020 (18.54%) et du taux départemental 2020 (19.53%)

DÉLIBÉRATION N° 2021-04-03

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021

(Délibération transmise en sous-préfecture le 9 avril 2021)

Après avoir rappelé le calendrier et les grands principes du budget, Monsieur Olivier BOIXIERE, Adjoint aux finances, présente à l'assemblée une note d'orientation budgétaire. 2021 devrait être une année de retour progressif à la « normale » post COVID-19.

En section de fonctionnement, les différentes prévisions ont été faites sur la base de l'année 2019, les services municipaux (cantine garderie ALSH..) sont estimés « sans confinement strict » et sans nouvelles locations de salles communales.

En section d'investissement, les projets engagés en 2020 seront poursuivis : city stade, mairie école numérique... et de nouveaux seront lancés conformément au programme municipal : commerce, revalorisation de la forêt de Coëtquen, résidence seniors....

1/ **Les grands projets** représentent 76% du budget investissement :

- ☞ City stade, acquisition terrain les Elians, étude de revalorisation de la forêt : **252 000 €**
- ☞ Commerce : **300 000€**

2/ **Le patrimoine communal** représente 15% du budget investissement

- ☞ Travaux de voirie dans le bourg, rénovation mairie, entrée garderie : **106 266.60 €**

3/ **Acquisition de matériel** représente 6% du budget investissement

- ☞ Matériel numérique école, matériel restaurant scolaire, matériel divers : **48 000 €**

4/ **Aménagements** représente 3% du budget investissement

- ☞ Mur du cimetière, aménagement des villages, aire de jeux, borne électrique : **25 100€**

Ces travaux seront financés par :

- 33% d'emprunt
- 9% de subventions et dotations d'équipement
- 35% d'excédent de fonctionnement
- 23% de solde antérieur (Reste à réaliser 2020)

Après avoir pris connaissance des prévisions budgétaires 2021, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget primitif qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Section de fonctionnement	1 055 000.00 €
Section d'investissement	463 000.00 €

DÉLIBÉRATION N° 2021-04-04

OBJET : BUDGET PRIMITIF ANNEXE « LOCAUX COMMERCIAUX »

(Délibération transmise en sous-préfecture le 9 avril 2021)

Monsieur Olivier BOIXIERE rappelle aux élus que le 18 février 2021, il avait été décidé de créer un budget annexe « commerce » conformément aux recommandations de la Trésorerie.

Section de fonctionnement

- Dépenses : factures diverses : eau, taxe foncière, intérêt de l'emprunt
- Recettes : subvention d'équilibre depuis le budget commune

Section d'investissement

- Dépenses : acquisition des murs et fonds, travaux, remboursement capital de l'emprunt
- Recettes : subvention du Département pour 50 000€ et emprunt 250 000€

Après avoir pris connaissance des prévisions budgétaires 2021, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget primitif annexe « Locaux commerciaux ST-HELEN » qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Section de fonctionnement	7 500.00 €
Section d'investissement	300 000.00 €

DÉLIBÉRATION N° 2021-04-05**OBJET : FACTURATION POSE BUSES PAR LE SIVOM***(Délibération transmise en sous-préfecture le 9 avril 2021)*

Le SIVOM « Le Rocher des trois communes » auquel adhèrent les communes de SAINT-HELEN, LA VICOMTE SUR RANCE et PLEUDIHEN SUR RANCE a notamment pour compétence l'entretien des systèmes d'écoulement d'eaux et chaussées des voies communales.

Parmi ces travaux, figure la pose de busage des entrées de parcelle.

Dorénavant et en application de la décision prise en comité syndical le 6 avril dernier, il a été décidé de facturer ces travaux aux particuliers.

Aussi et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité, décident :

- ☞ de fixer un forfait de 25€ le ml pour le busage d'entrée de champ pour un agriculteur (avec un minimum de 9 mètres de large)
- ☞ de fixer un forfait de 30 € le ml pour le busage pour un particulier le long de sa propriété

Cette facturation ne concerne que la main-d'œuvre et sera applicable au **9 avril 2021**.

DÉLIBÉRATION N° 2021-04-06**OBJET : TRAVAUX MAIRIE : TRANCHE 1***(Délibération transmise en sous-préfecture le 15 avril 2021)*

Monsieur Olivier TREHEL en charge de ce projet donne lecture à l'assemblée de l'analyse des devis qu'il a réalisée et propose de retenir les entreprises suivantes :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT HT	MONTANT TTC
CARRELAGE	BERTU Damien LA GOUESNIERE	6 023.72€	7 228.46€
ELECTRICITE	MOUSEL ELEC LANVALLAY	2 944.27€	3 533.12€
PEINTURE	ACTION DECO SAINT-MALO	6 063.86€	7 276.63€
MENUISERIES	3A AGENCEMENT BRUSVILY	6 282.00€	7 538.40€
ARCHITECTE d'INTERIEUR	ACCT STUDIO PLOUER/RANCE	Honoraires 2 466.67€ Fournitures 1 441.67€	2 960.00€ 2 000.00€
	TOTAL	25 222.18€	30 536.62€

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- ☞ accepte de retenir les offres décrites au tableau ci-dessus
- ☞ autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce projet.

Considérant que ces travaux concernent notamment la salle d'honneur, Madame le Maire est chargée de solliciter auprès du Procureur de la République, le changement temporaire du lieu de diverses célébrations et de déplacement des registres d'Etat Civil. Celles-ci pourraient être organisées dans la salle Coëtquen du 1er juin au 31 août 2021.

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMMISSION INTERCOMMUNALES AGRICULTURE

Monsieur Jean-Michel JOURDAN informe les élus que la commission agricole intercommunale s'est réunie le 18 mars dernier. 18 exploitants y ont participé dont 3 hélénaïens. L'objectif d'une telle commission est de favoriser un avenir durable et serein de l'activité sur nos communes.

Trois enjeux ont été déterminés :

- ♦ valoriser l'agriculture et promouvoir ses acteurs et leur production
- ♦ favoriser et développer les bonnes pratiques environnementales
- ♦ concilier les besoins de l'activité agricole avec son entourage (espaces publics et riverains)

Des groupes de travail comptant un ou deux exploitants et autant d'élus seront constitués et des réunions spécifiques avec des experts invités seront organisées.

Une réunion plénière sera mise en place une ou deux fois par an entre le 15 novembre et le 15 février.

INFORMATIONS DINAN AGGLOMERATION

Monsieur Olivier BOIXIERE fait part à l'assemblée des dernières décisions prises au sein de DINAN AGGLOMERATION :

- **Conseil de développement** : les membres ont été désignés
- **Contrat départemental de territoire 2016-2020** : prolongation sur 2021
- **Petites Villes de Demain** : Dinan, Plancoët, Broons, Caulnes, Matignon
- **Contrôle de la Cour des Comptes sur la politique Logement**
- **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour 2019** : rapport disponible sur le site de Dinan Agglomération
- **Pacte de gouvernance de Dinan Agglomération** : adopté
- **Règlement intérieur 2020-2026** : adopté
- **Plan d'urgence pour l'économie et le tourisme** : 642 bénéficiaires soit 794 900 € versés. Extension aux entreprises avec CA>500 000€ : 60 entreprises potentiellement concernées
- **ZAC de Bel Air** : présentation de la zone d'activité ambitieuse et de Haute qualité environnementale de type Ecoparc
- **Projet de refonte de la politique Déchets** : réduire les quantités de déchets, organiser le service de collecte et fédérer les acteurs concernés avec notamment une communication « grand public »
- **CRTE : Contrat de Relance et de transition Ecologique : demande de subventions 2021**
 - 62 dossiers ont été déposés dont 2 pour notre commune
 - Montant total sollicité 6 034 978€ dont 302 800€ pour Saint-Hélen

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Olivier TREHEL informe les élus que le projet d'installation d'une antenne FREE a été rejeté car ce projet figure en zone Espace Boisé Classé (EBC) du PLUI ce qui n'était pas le cas lors du montage de l'antenne ORANGE en 2004. Des discussions vont être menées avec les services compétents de Dinan Agglomération.

Madame le Maire fait part à l'assemblée de la réponse négative qu'elle a transmise à Mme Martine BUGEAUD qui souhaitait organiser un Troc aux Plantes via l'Amicale Laïque le dimanche 18 avril 2021. En effet, la crise sanitaire actuelle ne permet pas encore de pouvoir réaliser ce type de manifestation.

Martine Evelyne GUÉRY informe que 3 nouveaux commerçants sont présents sur le marché et souhaiterait qu'une publicité soit faite afin de toucher plus de nouveaux clients (parution dans le bulletin, flyers.....)

Monsieur Maël FELIN présente l'exposition « les formes de la nature » qui aura lieu du 15 avril au 15 juin. Quelques-uns des plus beaux clichés pris par des photographes amateurs seront affichés dans le bourg sous forme de parcours.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Madame Le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance, les jours et ans susdits

La séance est levée à 22 heures 05

RAPPEL DES DÉLIBÉRATIONS ET SIGNATURES

NUMEROS	OBJETS	PAGES
2021-04-01	Affectation du résultat 2020	34
2021-04-02	Taux d'imposition 2021	35
2021-04-03	Budget primitif 2021	35
2021-04-04	Budget primitif annexe 2021 « Locaux commerciaux St-Hélen »	36
2021-04-05	Facturation pose de buses par le SIVOM	37
2021-04-06	Travaux mairie : Tranche 1	37

	Signatures	Observations
PINARD Marie-Christine		
BOIXIÈRE Olivier		
PAU Aurore		Absente excusée
TRÉHEL Olivier		
GUÉRY Evelyne		
RIVIÈRE Serge		
MOREAU Monique		
CHATTON Elie		
SAMSON Solène		
FELIN Maël		
GABORIT Laurence		
JOURDAN Jean-Michel		
BUGEAUD Martine		Absente excusée
BOURSICOT Pascal		
MARTIN Gwénaëlle		